

Championnats du Monde

Règlement

1. Épreuves et titres

1.1. Types d'épreuves :

Lors d'une édition des Championnats du Monde de Scrabble francophone, il est organisé sous l'égide du Comité Directeur (CD) de la Fédération Internationale de Scrabble francophone (FISF) :

- un *Championnat du Monde de Scrabble duplicate francophone Élite*;
- un *Championnat du Monde de Scrabble duplicate francophone par Paires*;
- un *Championnat du Monde de Scrabble duplicate francophone en Blitz*;
- un *Championnat du Monde de Scrabble classique francophone*.

1.2. Périodicité :

La périodicité des Championnats est d'un an.

1.3. Catégories d'âge :

Les catégories d'âge sont définies par le règlement du classement international et sont d'application pour toutes les compétitions de la saison, donc y compris les Championnats du Monde et les éventuels tournois open. Pour rappel, les catégories d'âge répondent au principe suivant :

à partir du 1^{er} septembre de l'année 2013, les personnes nées

- en 1940 et avant seront en catégorie diamant;
- entre 1941 et 1950 seront en catégorie vermeil;
- entre 1951 et 1987 seront en catégorie senior;
- entre 1988 et 1995 seront en catégorie espoir;
- entre 1996 et 1998 seront en catégorie junior;
- en 1999 et après seront en catégorie cadet.

1.4. Titres attribués :

- a) Au terme du Championnat du Monde de Scrabble duplicate francophone Élite, il est attribué au vainqueur de cette épreuve le titre de *Champion du Monde de Scrabble duplicate francophone*. Les premiers junior, cadet, espoir, vermeil et diamant se voient respectivement décerner les titres de *Champion du Monde Junior*, *Cadet*, *Espoir*, *Vermeil et Diamant de Scrabble duplicate francophone*.
- b) Au terme du Championnat du Monde de Scrabble duplicate francophone par Paires, il est attribué à chacun des joueurs formant la paire vainqueur de cette épreuve, le titre de *Champion du Monde de Scrabble duplicate francophone par Paires*. Il est attribué à chacun des joueurs formant la première paire constituée de deux juniors et/ou cadets, le titre de *Champion du Monde Junior de Scrabble*

duplicate francophone par Paires. Il est attribué à chacun des joueurs formant la première paire constituée de deux vermeils et/ou diamants, le titre de *Champion du Monde Vermeil de Scrabble duplicate francophone par Paires*.

- c) Au terme du Championnat du Monde de Scrabble duplicate francophone en Blitz, il est attribué au vainqueur de cette épreuve le titre de *Champion du Monde de Scrabble duplicate francophone en Blitz*. Les premiers junior, cadet, espoir, vermeil et diamant se voient respectivement décerner les titres de *Champion du Monde Junior*, *Cadet*, *Espoir*, *Vermeil et Diamant de Scrabble Francophone en Blitz*.
- d) Au terme du Championnat du Monde de Scrabble classique Francophone, il est attribué au vainqueur de cette épreuve le titre de *Champion du Monde de Scrabble classique francophone* et au deuxième de cette même épreuve, le titre de *Vice-champion du Monde de Scrabble classique francophone*. Il n'y a pas d'attribution de titres par catégories d'âges.

2. Admission aux épreuves

2.1 Championnat du Monde de Scrabble duplicate francophone Élite :

La capacité minimum obligatoire d'accueil est de 400 joueurs.

2.1.1 Admission :

Sont admis à participer à cette épreuve :

- a. les six Champions du Monde Élite en titre (toutes catégories, junior, cadet, espoir, vermeil et diamant) pour autant qu'ils soient en règle auprès de leur fédération et que le titre ait été attribué. Un changement de catégorie d'âge ou de fédération d'un de ces joueurs n'affecte pas son admission d'office. Ces joueurs sont admis hors quota et ne sont pas remplacés en cas de non-participation.
- b. les cinquante premiers joueurs du classement international actualisé au 31 mars de l'année des Championnats, compris parmi eux d'éventuels Champions du Monde Élite en titre. Ces joueurs-participant hors quota. Cette admission est prévue sous réserve de la consultation de leur fédération nationale

(licence à jour, etc.). La date d'actualisation du 31 mars peut être modifiée par décision du CD de la FISF si les Championnats du Monde ne se déroulent pas durant les congés scolaires d'été. Un changement de fédération par un joueur ainsi qualifié n'affecte pas son admission d'office. La méthode d'actualisation du pourcentage de première série est exposée dans le règlement du classement international. Ces joueurs ne sont pas remplacés en cas de non-participation.

- c. tous les anciens vainqueurs d'un Championnat du Monde de Scrabble duplicate Élite toutes catégories, à condition d'être en ordre d'affiliation à une fédération membre de la FISF et d'accepter de se rendre disponible sur place pour toute action médiatique. Ces joueurs sont admis hors quota et ne sont pas remplacés en cas de non-participation.
- d. les joueurs des équipes nationales (titulaires ou remplaçants) des fédérations membres de la FISF; ces joueurs doivent être présentés au moins une semaine avant le premier tirage de la première partie du Championnat du Monde Élite. Les équipes nationales sont constituées en tenant compte des quotas repris dans le tableau repris en annexe 1.
- e. les ressortissants de pays ne disposant pas de fédération membre de la FISF, jusqu'à concurrence de deux joueurs par pays et pour autant qu'ils aient déposé leur candidature auprès du comité organisateur au moins une semaine avant la première partie du Championnat du Monde Élite. Dans le cas où plus de deux joueurs d'un tel pays souhaiteraient participer à ce championnat, le CD de la FISF décidera d'augmenter ou non leur quota.

2.1.2 Cas particuliers :

a. Organisateur :

Il est admis un quota complémentaire de huit joueurs pour les seniors et de deux joueurs pour chacune des autres catégories d'âge (cadet, junior, espoir, vermeil et diamant) pour l'équipe nationale de la fédération de l'organisateur, que cet organisateur soit la fédération du pays où ont lieu les championnats ou un comité local.

b. Championnats sur le continent africain :

Lorsque les Championnats du Monde ont lieu sur le continent africain, il est admis un quota complémentaire de cinq joueurs pour les seniors et deux pour chacune des autres catégories d'âge (junior, cadet, espoir, vermeil et diamant) pour les équipes nationales des fédérations africaines.

Ces quotas sont complémentaires à ceux octroyés à une fédération organisatrice et n'affectent en rien les décisions prises par le CA de la FISF concernant le financement du déplacement et du logement des équipes africaines.

c. Départements et collectivités d'outre-mer français :

La FFSc peut, si elle en fait la demande au moins trois mois avant les Championnats du Monde auprès du CD de la FISF, qualifier en plus de son quota, et quelle que soit leur catégorie, deux joueurs pour chacun de ses départements et collectivités territoriales d'outre-mer.

Autres cas particuliers :

Tous ces quotas peuvent être modifiés par le CD de la FISF au moins un an avant les Championnats du Monde concernés, soit sur demande d'une fédération, soit sur proposition de la Commission du Classement et des Tournois.

2.1.3 Obligations et restrictions :

Les sélectionnés de 1^e série aux Championnats du Monde Élite, qu'ils aient accepté ou refusé leur sélection, ne peuvent participer à un éventuel tournoi international open de Scrabble duplicate organisé pendant les Championnats du Monde. Les substituts ne sont pas soumis à cette règle. Les joueurs exclus de leur sélection nationale pour motif disciplinaire ne peuvent participer à aucune épreuve des Championnats, opens inclus.

2.2 Championnat du Monde de Scrabble duplicate francophone par Paires :

La capacité minimum d'accueil est de 250 paires. La capacité maximum est fixée par le comité organisateur des Championnats du Monde en fonction des dimensions des espaces de jeu. Cette épreuve est ouverte à tous les affiliés à une fédération membre de la FISF ainsi qu'aux joueurs ressortissants de pays non-membres de la FISF. Les paires constituées de membres de fédérations différentes sont autorisées.

Un joueur individuel ne peut participer à ce championnat. En cas d'absence d'un des membres de la paire à l'issue du premier coup d'une partie, le membre de la paire présent doit renoncer à participer à l'épreuve, son droit de participation lui étant évidemment remboursé. Par ailleurs, un membre de l'équipe ne peut s'absenter pendant plus de cinq coups sur l'ensemble de l'épreuve. De plus, aucun remplacement de joueur n'est permis durant l'épreuve.

2.3 Championnat du Monde de Scrabble duplicate francophone en Blitz :

La capacité minimum d'accueil est de 400 joueurs. Le comité organisateur déterminera au moins deux mois avant le début de l'épreuve la capacité maximum de cette épreuve. Cette épreuve est ouverte à tous les affiliés à une fédération membre de la FISF, ainsi qu'aux joueurs ressortissants de pays non-membres de la FISF. En cas de demande supérieure à la capacité maximum, priorité sera donnée, dans l'ordre :

- aux joueurs qualifiés pour le Championnat du Monde de Scrabble duplicate Élite à condition qu'ils se soient inscrits au moins un mois avant la date de l'épreuve.
- à la fédération organisatrice (vingt places attribuées selon ses critères propres)
- aux autres fédérations membres effectifs de la FISF (cinq places pour chacune, selon leurs critères propres) ;
- aux joueurs de séries 1, 2 et 3 ayant souhaité s'inscrire au moins un mois avant la date de l'épreuve, et ce dans l'ordre de leur classement international de la saison en cours;
- à tous les autres joueurs en fonction de leur date d'inscription.

2.4. Championnat du Monde de Scrabble classique francophone

2.4.1. Peuvent participer :

- a. les joueurs qualifiés en équipes nationales, titulaires ou remplaçants, selon le nombre de représentants par pays fixé chaque année par le CD de la FISF (cf. annexe 2). Un quota supplémentaire de six places est attribué au pays organisateur.
- b. les joueurs ne disposant pas de fédération membre de la FISF, dans la limite de deux par pays, pour autant qu'ils aient déposé leur candidature auprès du comité organisateur au moins 48 heures avant la première partie de l'épreuve. Dans le cas où plus de deux joueurs d'un tel pays souhaiterait participer à cette épreuve, le CD de la FISF décidera d'augmenter ou non ce quota.
- c. le Champion du Monde et le Vice-champion du Monde de Scrabble classique en titres sont qualifiés d'office, en sus du quota réservé à leurs fédérations. Ils ne sont pas remplacés en cas de désistement.
- d. tous les anciens vainqueurs d'un Championnat du Monde de Scrabble classique, à condition d'être en ordre d'affiliation à une fédération membre de la FISF et d'accepter de se rendre disponible sur place pour toute action médiatique. Ces

joueurs sont admis hors quota et ne sont pas remplacés en cas de non-participation.

- e. les n premiers joueurs, non déjà qualifiés, d'un tournoi open, organisé dans les jours précédents et dans la même ville que le Championnat du Monde de Scrabble classique. n dépend du nombre de participants à ce tournoi : un par dizaine entamée.
- f. si nécessaire, un joueur de réserve, choisi selon les résultats du tournoi qualificatif (ou par défaut désigné par la fédération organisatrice) afin d'obtenir un nombre de joueurs pair.

2.4.2 Capacité d'accueil

La capacité minimale d'accueil est de 90 joueurs.

3. Modalités de déroulement des épreuves

3.1. Nombres de parties :

Les nombres de parties sur lesquelles doivent se dérouler les Championnats du Monde, et leurs modalités de déroulement d'une manière générale, sont fixés par le CD de la FISF six mois au moins avant les dates des épreuves.

Les nombres de parties sont actuellement de :

- sept pour le Championnat du Monde duplicate Élite;
- six pour le Championnat du Monde duplicate par Paires ;
- quatre pour le Championnat du Monde duplicate en Blitz;
- dix-sept pour le Championnat du Monde classique.

3.2. Horaires :

Les horaires et lieux de déroulement des épreuves sont fixés par le comité organisateur, en accord avec le CD de la FISF et la Commission du Classement et des Tournois. Toutefois, la décision de modifier l'horaire du début d'une partie pour une raison quelconque est du ressort d'un comité formé du président de la FISF (ou de son représentant), des vice-présidents de la FISF (ou de leurs représentants) et du président du comité organisateur des Championnats du Monde (ou de son représentant).

Deux parties consécutives d'une même compétition s'enchaînent avec une pause de maximum une heure.

3.3. Championnats du Monde de Scrabble duplicate

3.3.1 Championnat du Monde Élite :

Le Championnat du Monde Élite se déroule en sept parties, en deux minutes par coup (1 min 30 sec + 30 sec). Les joueurs ayant droit aux titres mentionnés au paragraphe 1.4. sont ceux qui auront, au bout des sept parties, dans les conditions fixées par le règlement officiel de la FISF, marqué le plus grand nombre de points respectivement au classement général, classement parmi les cadets, classement parmi les juniors, classement parmi les espoirs, classement parmi les vermeils, classement parmi les diamants. Un joueur cadet, junior, espoir, vermeil ou diamant peut cumuler la distinction de sa catégorie d'âge avec une distinction revenant aux trois premiers du classement général. Par ailleurs, il ne peut prétendre à un titre dans une catégorie d'âge différente de la sienne.

3.3.2. Championnat du Monde par Paires :

3.3.2.1. Déroulement :

Le Championnat du Monde par Paires se déroule en deux phases :

- 1^e phase : quatre parties en deux minutes par coup ;
- 2^e phase : deux parties jouées successivement avec une demi-heure maximum d'interruption entre elles, en une minute par coup (40 sec + 20 sec).

3.3.2.2. Participation à la deuxième phase :

- Cette deuxième phase est réservée aux vingt premières paires à l'issue de la première phase, ainsi qu'aux cinq premières paires "jeunes" (cadets et juniors confondus) et aux cinq premières paires "vermeils" (vermeils et diamants confondus).
- Les paires *ex aequo* à la vingtième place ou mieux sont toutes qualifiées; de même, les paires *ex aequo* à la cinquième place ou mieux pour les jeunes et les vermeils sont aussi toutes qualifiées.
- Si une ou plusieurs paires "jeunes" et/ou "vermeils" sont classées après quatre parties parmi les vingt premières, cela ne qualifie pas de paires supplémentaires (ni au-delà de la vingtième place, ni au-delà de la cinquième paire de la catégorie concernée).

3.3.2.3 Avertissements :

Le nombre d'avertissements gratuits est de cinq pour les deux dernières parties (jouées en blitz). Il est de trois pour chacune des autres parties.

3.3.2.4. Classements :

Le classement final est établi de la manière suivante :

- pour les paires qualifiées à la place après quatre parties, le cumul des scores sur les six parties (phase 1 + phase 2), la paire ayant le cumul le plus élevé étant déclarée Championne du Monde par Paires.
- pour les paires qui n'ont participé qu'à quatre parties et les paires qualifiées à la deuxième phase via leur catégorie, la suite du classement est établie, à partir de la première place libre après celles occupées par les paires ayant joué les six parties, en fonction du cumul sur les quatre premières parties.
- un classement spécifique par catégorie est établi sur le cumul des six parties, les paires ayant le cumul le plus élevé étant déclarées Championne du Monde par Paires dans leur catégorie.

3.3.3. Championnat du Monde en Blitz :

Le temps de réflexion est d'une minute par coup (40 secondes + 20 secondes) et le nombre d'avertissements gratuits est de cinq. Cette épreuve se déroule sur deux demi-journées (deux fois deux parties).

3.3.4. Dotation :

Les trois premiers au classement général des trois épreuves, les trois premiers des catégories juniors, cadets, espoirs, vermeils et diamants de l'épreuve Élite et de l'épreuve en Blitz, les vainqueurs des Défis Mondiaux et les trois premières paires "jeunes" et "vermeils" sont récompensés par la FISF en coupes, médailles ou trophées à la charge de la fédération organisatrice.

3.3.5. Départage d'éventuels *ex aequo* pour l'attribution d'un titre :

À l'issue des sept parties en individuel, des six parties en paires ou des quatre parties en blitz, les éventuels *ex aequo* pour l'attribution d'un titre de champion du monde sont départagés par une épreuve organisée selon les modalités pratiques et les règles d'une étape du Grand Chelem, environ 1/4 d'heure après la fin de la dernière partie de la compétition.

Par exception, le temps de réflexion pour le départage en paires et en blitz sera de 40 secondes + 20 secondes au début de la partie (6 premiers coups). En cas de refus ou d'empêchement de jouer une épreuve de départage de la part d'un ou plusieurs des joueurs (ou des paires) devant y participer, le

titre en cause sera attribué de la manière suivante :

- si au moins deux joueurs ou paires participent au départage, le titre sera attribué au vainqueur dudit départage ;
- si un seul joueur ou une seule paire accepte de participer au départage, le titre sera attribué à ce joueur ou à cette paire ;
- si tous les *ex aequo* refusent de participer au départage ou sont empêchés, le titre sera attribué par tirage au sort.

3.4. Championnat du Monde de Scrabble classique :

3.4.1. Déroulement

- a. Le Championnat du Monde de Scrabble classique se déroule en deux phases :
 - tous les joueurs disputent une première phase de 17 parties ;
 - à l'issue de la première phase, les deux premiers joueurs du classement s'affrontent dans une finale en deux parties gagnantes.
- b. Le temps de jeu est de 20 minutes par joueur et par partie, contrôlé par des pendules d'échecs.
- c. Les parties sont groupées par périodes de jeu comptant entre deux et cinq parties.
- d. Les appariements ainsi que le joueur qui commence la partie sont déterminés par logiciel (voir l'article 6.2.b.).

3.4.2. Classement

Une victoire attribue 3 points de match, un match nul 2 points, une défaite 1 point et un forfait 0 point. Le classement s'effectue selon le nombre de points de match. En cas d'égalité de points de match, le départage s'effectue dans cet ordre :

- si tous les joueurs *ex aequo* se sont rencontrés, on calcule leurs points de match particuliers.
- si l'égalité persiste ou si tous les joueurs ne se sont pas rencontrés, les joueurs sont départagés selon leur somme de différences de scores. La différence de scores (score du joueur diminué du score de son adversaire) est calculée à l'issue de chaque partie et y est limitée à plus ou moins 100 points. Une victoire par forfait compte pour une différence de +50 points.
- par tirage au sort.

3.4.3. Dotation

Les trois premiers au classement général sont récompensés par la FISF en coupes, médailles ou trophées à la charge de l'organisateur.

3.5 Attribution des tables

3.5.1 Pour la première manche :

- Championnat du Monde Élite :
 - Tables 1 à 3 : podium du Championnat du Monde précédent, en fonction des joueurs présents.
 - Tables suivantes : les champions nationaux en titre présents.
 - Ensuite : l'attribution des tables se fera en suivant le classement international (en mêlant cadets, juniors, espoirs, vermeils et diamants aux autres joueurs).
- Championnat du Monde en Blitz :
 - Tables 1 à 3 : podium du Championnat du Monde en blitz précédent, en fonctions des joueurs présents.
 - Tables suivantes : l'attribution des tables se fera en suivant le classement international (en mêlant cadets, juniors, espoirs, vermeils et diamants aux autres joueurs).
- Championnat du Monde en paires :
 - Tables 1 à 3 : podium des Championnats du Monde en paires précédent, en fonctions des paires identiques présentes.
 - Tables suivantes : l'attribution des tables se fera en suivant le classement international (la place d'une paire étant définie par la place de son joueur le mieux classé dans ce dernier classement).
 - Dans le cas d'inscriptions tardives les paires concernées seront placées en fond de salle, quel que soit leur classement,.

3.5.2 Pour les manches suivantes :

L'attribution des tables se fera suivant le classement cumulatif, notamment entre les parties 3 et 4 des Paires et du Blitz, 4 et 5, 6 et 7 de l'Elite.

3.6. Problèmes d'organisation

Tous les problèmes d'organisation (inscriptions, horaires, modalités des épreuves, application du présent règlement, etc.) sont du ressort du comité organisateur dans la limite du respect du présent règlement.

4. Annonces

4.1 Responsabilité :

Les annonces avant le début des parties seront faites par une personne désignée par le Comité organisateur

4.2 Annonces obligatoires :

4.2.1 Ouverture

L'ouverture des Championnats du Monde est déclarée par le Président de la FISF.

4.2.2 Avant le début de la première manche de chacun des Championnats :

Le responsable désigné annoncera la composition de la Commission Technique d'Appel, telle qu'elle aura été composée par la FISF.

4.2.3 Avant le début de chacune des autres parties :

Le responsable désigné devra annoncer :

- les trois premiers de la manche précédente ainsi que le premier de chacune des catégories cadets, juniors, espoirs, vermeils et diamants.
- les dix premiers au classement cumulatif ainsi que les trois premiers de chacune des catégories cadets, juniors, espoirs, vermeils et diamants.
- pour les Paires, les barres de qualification provisoires des vingt premiers et des catégories d'âge.
- le juge-arbitre et ses juges arbitres-adjoints.

4.2.4 A la fin de chaque partie :

Le responsable désigné devra rappeler l'horaire de la partie suivante de l'épreuve, sauf bien sûr lors des parties qui terminent une épreuve.

doit être annoncée avant le début de la première partie.

5.4 Compétence des CTA :

La compétence des CTA s'étend aux seuls points du Règlement International, incluant les aspects disciplinaires qui y sont invoqués.

5.5 Présidence des CTA :

La présidence de la CTA des CdM duplicate est assurée par le président de la Commission du Règlement de la FISF, celle de la CTA classique est assurée par le président de la Commission Scrabble classique de la FISF, ou leurs suppléants qu'ils auront désignés.

5.6 Désignation des membres des CTA :

Pour les épreuves attributives de titre(s), chaque fédération membre effectif désigne un membre et un suppléant, en s'assurant de la présence du membre et/ou du suppléant lors des épreuves. Si une ou plusieurs de ces fédérations ne proposent ni titulaire, ni suppléant, c'est au président de la CTA ou à son représentant de désigner les membres manquants, et ce, parmi les joueurs et arbitres présents, sans considération pour leur fédération d'affiliation.

Pour les Opens de Scrabble duplicate, l'organisateur ou le directeur du tournoi désigne 5 membres parmi les joueurs et les arbitres, en veillant à une représentation internationale.

5.7 Modalités de fonctionnement :

Une CTA se réunit dès qu'un recours est introduit par un joueur, un président de fédération ou son délégué, un membre du corps arbitral ou à la demande d'un de ses membres. Le délai limite d'introduction d'un recours est fixé à au moins une heure avant le début de la partie suivante, ou au plus quinze minutes après la fin de la dernière partie. La personne en cause ne doit pas assister aux débats, sauf sur demande de la CTA. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres de la CTA, en cas d'égalité, la voix du président de la CTA est prépondérante.

5.8 Recours :

Les décisions de la CTA sont sans appel ni recours.

6. Arbitrage

L'organisation de l'arbitrage des épreuves est placée sous la responsabilité du comité organisateur, dans le respect du cahier des charges établi par les commissions compétentes de la FISF.

6.1. Scrabble duplicate :

5. Commissions Techniques d'Appel

5.1 Litiges

Tout litige survenant en cours de jeu et sous réserve des dispositions prévues aux règlements du Scrabble duplicate et du Scrabble classique de la FISF (concernant en particulier et respectivement les prérogatives du juge-arbitre et du directeur de tournoi pour assurer le bon déroulement de la partie) peut être soumis en fin de partie à une Commission Technique d'Appel (CTA).

5.2. Commissions Techniques d'Appel :

Sont désignées :

- une CTA pour l'ensemble des épreuves de Championnats du Monde de Scrabble duplicate (à l'exception des éventuels Opens);
- une CTA pour l'ensemble des épreuves de Scrabble Classique
- une ou plusieurs CTA pour les éventuels Opens de Scrabble duplicate

5.3. Composition des CTA :

La composition des CTA des épreuves attributives de titre doit être communiquée avant le début des épreuves aux présidents des fédérations membres ainsi qu'aux joueurs. Pour les éventuels Opens, la composition de la CTA

- a. Le juge-arbitre et l'assesseur de chacune des parties, sont désignés par le CD de la FISF, qui veille au respect d'une répartition équilibrée entre les fédérations et à la compétence des personnes choisies.
- b. En fin de partie, l'appel des joueurs ou des paires dont le cumul est en litige doit s'effectuer sans affichage préalable dudit cumul tel qu'il a été calculé par l'arbitrage.
- c. Le double arbitrage de toutes les parties de l'Élite, des Paires et du Blitz pour tous les joueurs est obligatoire.
- d. Par ailleurs, la CTA peut demander à voir tout bulletin de joueur.
- e. Les feuilles d'arbitrage ou les fichiers informatiques en tenant lieu doivent être conservés un mois au moins par le comité organisateur.

6.2. Scrabble classique :

- a. Le Championnat du Monde de scrabble classique est dirigé par un directeur du tournoi assisté par deux arbitres au moins. Ce directeur et ces arbitres sont désignés par le comité organisateur en accord avec la Commission du Scrabble classique de la FISF.
- b. L'utilisation d'un logiciel de gestion de tournoi approuvé par la Commission Scrabble classique de la FISF est obligatoire.
- c. Les feuilles de match ou les fichiers informatiques en tenant lieu doivent être conservés un mois au moins par le comité organisateur.

7. Problèmes de discipline

Nonobstant les mesures disciplinaires, réputées sans appel, que le juge-arbitre peut être amené à prendre pendant le déroulement d'une partie, et prévues dans le Guide d'organisation et d'arbitrage, des incidents graves susceptibles de sanctions peuvent se produire pendant le déroulement de l'épreuve.

Ces questions de discipline relèvent de la compétence du Comité international d'éthique.

8. Défi Mondial

8.1 Cette épreuve, dotée par la FISF, est organisée –dans la mesure du possible– en ouverture des Championnats du Monde, selon les mêmes modalités pratiques qu'une étape du Grand Chelem.

8.2 Participants:

- a) le Champion du Monde Élite en titre;
- b) le Champion du Monde en Blitz de l'année précédente;
- c) les quinze premiers du classement du Grand Chelem (les éventuels *ex aequo* à la dernière place qualificative sont tous qualifiés);
- d) le Champion national en titre de chaque fédération membre de la FISF, ou à défaut, et par ordre de préférence:
 - le Vice-champion national;
 - le joueur de cette fédération le mieux placé au classement international en cours;
 - si aucun de ces joueurs n'est classé au niveau international, c'est le président du comité organisateur qui désignera le participant;
- e) les vainqueurs de la Coupe Guillotine québécoise et des autres chelems nationaux là où ils existent, le deuxième de ces compétitions étant qualifié si le vainqueur est déjà qualifié par ailleurs.

8.3 Tous les joueurs partent à égalité, sans capital initial de points. Le vainqueur du Défi Mondial est le dernier joueur restant en lice.

8.4 Le départage des *ex aequo*, s'effectue dans l'ordre :

- par le nombre de points réalisés sur le coup
- par le classement final au Championnat du monde individuel en cours.

8.5 Un trophée récompense le vainqueur

9. Défi des Jeunes

Cette épreuve est organisée dans le cadre des Championnats du Monde.

9.1 Participants :

a) les vingt meilleurs jeunes (juniors et cadets confondus) jouant en équipe nationale, d'après le classement établi à l'issue du Championnat du Monde en Blitz ou à l'issue des cinq premières parties de l'Elite sur la base du programme établi par les organisateurs

b) sont également qualifiés, s'ils ne figurent pas parmi ces vingt joueurs, au moins les trois premiers cadets et les deux premiers représentants de chaque fédération

c) les Champions du Monde Blitz en catégorie junior et cadet, s'ils ne figurent pas déjà parmi les qualifiés et appartiennent toujours à une de ces catégories.

9.2 Le Défi des Jeunes se déroule suivant les mêmes modalités que le Défi Mondial, si ce n'est que les joueurs disposent d'un "droit à l'erreur"

automatique: ils ne sont éliminés qu'au deuxième top manqué.

9.5 Un trophée récompense le vainqueur.

10. Affichage des résultats

Les résultats doivent être affichés en au moins deux endroits, au moins une fois par ordre alphabétique et une autre par ordre de mérite, sans engorger les lieux de passage.

- Championnats du Monde Élite, paires et blitz :
 - Résultats par ordre de mérite
 - Résultats par ordre alphabétique
 - Classement des cadets
 - Classement des juniors

- Classement des espoirs
- Classement des vermeils
- Classement des diamants
- Scratch (classement des parties, éventuellement limité aux premiers).

- Open :
 - Résultats par ordre de mérite
 - Résultats par ordre alphabétique
- Classique :
 - Résultats des matchs et classement après chaque partie.

Le classement de la dernière partie doit être affiché avant la proclamation du palmarès afin de permettre la rectification d'éventuelles erreurs.

Tous les classements doivent préciser la catégorie, la nationalité et la série internationale.